



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ DE KAMOURASKA

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 21 juin 2017

Réunion ordinaire tenue à Rivière-Ouelle à 19 h 30.

Présents : Madame Martine Hudon, présidente
Madame Julie Mercier, vice-présidente
Messieurs Rémi Beaulieu, Evans Gagnon et Gilles Gagnon

Est aussi présent : Monsieur Bertin Michaud, éboueur

Dans le but d'alléger le texte,
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »
est appelée ci-après « La Régie ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17.06.27

Il est proposé par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 21 juin 2017 soit accepté tel que présenté en laissant le point *Questions diverses* ouvert.

3. COMPTE RENDU DE BERTIN MICHAUD

M. Bertin Michaud est présent afin de discuter et donner un compte rendu de la collecte des diverses matières résiduelles au conseil d'administration et de décrire la situation sur le terrain.

4. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER

17.06.28

Il est proposé par M. Evans Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER		
Réunion régulière le 21 juin 2017		
Salaires	14 mai au 17 juin	7 012.10 \$
Fournisseurs	Incompressibles	1 147.41 \$
Fournisseurs	Comptes à payer	12 048.25 \$
GRAND TOTAL :		20 207.76 \$

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 MAI 2017

17.06.29

Il est proposé par M. Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2017, tenue à la municipalité de Saint-Gabriel, soit accepté avec une précision au point 8.

6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

La secrétaire-trésorière mentionne que toutes les résolutions et lettres ont été envoyées à qui de droit.

Le point 3 du procès-verbal du 17 mai 2017 fait état de la problématique de l'eau accumulée dans les conteneurs et de la suggestion de perforer les quatre coins inférieurs pour permettre l'écoulement de celle-ci.

Cette suggestion a été rejetée, car le stockage des déchets, sous l'action conjuguée de l'eau de pluie et de la fermentation naturelle, produit une fraction liquide appelée « lixiviat ». Riche en matières organiques et en éléments traces, ce lixiviat ne peut être rejeté directement dans le milieu naturel et doit être soigneusement collecté et traité. Pour le moment, nous sensibiliserons les propriétaires de conteneurs de l'importance de fermer les portes des conteneurs pour éviter la production de ce liquide qui peut être nuisible et augmenter considérablement les coûts des collectes.

7. REMPLACEMENT D'UN EMPLOYÉ

Considérant que M. Alain Ouellet quitte son emploi d'éboueur et que M. Francis Pelletier n'a plus la disponibilité nécessaire pour combler tous les remplacements de vacances et autres;

17.06.30

En conséquence, il est proposé par M^{me} Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents de publier sur le site d'emploi Québec un poste d'éboueur à temps plein et un autre poste à temps partiel pour les remplacements. M. Francis Pelletier reste disponible occasionnellement.

8. RÈGLEMENT D'EMPRUNT

M^{me} Michelle Émond, trésorière, informe le conseil des échéances du financement du règlement d'emprunt numéro 004-2017 :

- 22 août : remplir les besoins réels du financement sur le site du ministère.
- 20 septembre : appel d'offres auprès des institutions financières et approbation du financement par le conseil à la réunion régulière.
- 27 septembre, dépôt de l'argent dans le compte bancaire de la Régie.

9. QUESTIONS DIVERSES

A. HORAIRE ET TRAJET DES COLLECTES

M^{me} Martine Hudon propose de préparer un document indiquant clairement le parcours optimal des éboueurs pour les collectes dans les 5 municipalités participantes de la Régie.

B. VACANCES DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE.

Mme Michelle Émond, secrétaire-trésorière sera absente pour ses vacances annuelles du 30 juillet au 14 août 2017. Donc en conséquence, le bureau sera fermé pour cette période.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 19 juillet 2017 à 19 h 30.

11. FERMETURE DE LA RENCONTRE

17.06.31

Il est proposé par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20 h 52.

Je, Martine Hudon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Hudon, présidente

Michelle Émond, secrétaire-trésorière